

N° 728

09 Sept. 2015
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Finies les vacances...

Non, cet été qui s'achève en pente douce ne nous aura rien épargné ! L'absence de trêve concerne tout particulièrement l'actualité géopolitique. Et même si le vocabulaire médiatique aime à distinguer migrants et réfugiés, invitant sans doute à développer séparément solidarité et indignations, personne n'est dupe, nous assistons bien à la conséquence de politiques étrangères où l'exportation du salon du Bourget nous reviendrait en Rafale.

Lorsque la CGT fait entendre sa voix en faveur de la Paix dans le monde et de la solidarité internationale des travailleurs, c'est bien parce qu'elle ne distingue pas de frontières en ce qui concerne les conséquences d'un impérialisme économique qui sévit à Athènes, au Moyen Orient et partout ailleurs.

Si Juillet avait commencé par un conclave de la zone Euro où il était question de la mise à genoux de la démocratie, Août nous a offert le spectacle d'un ministre du Travail qui tient à son emploi et Septembre se plaint déjà d'un Code du travail « obsolète et trop complexe », comme un obstacle à l'activité économique !

Or, en cette rentrée, le dossier des retraites complémentaires est toujours sur la table.

Dans nos entreprises, l'absence de réponse aux attentes salariales, les inégalités F/H, la fuite en avant sur le temps de travail, sont autant de réalités qui touchent les cadres.

Pour notre Union Fédérale des Cadres CGT, il est urgent de créer les conditions pour que partout les cadres puissent débattre de ces enjeux, exprimer leurs aspirations et se saisir de la journée de mobilisation interprofessionnelle du 8 Octobre prochain à l'appel de la CGT, FSU et Solidaires comme perspective de rassemblement et d'action.

**MEURTRE
AVEC
PRÉMÉDI-
TATION**



Branche Poste

Elections DDCE : 14 - 16 septembre

Dans toute la France, les personnels de la Direction du Développement Commercial Entreprises (ex direction commerciale courrier colis) voteront pour élire leurs représentants du 14 au 16 septembre 2015.

Sur ce nouveau NOD, les élections au CT et aux CAP et CCP vont permettre de doter les personnels d'instances représentatives comme le CHSCT.

La CGT, qui a voté contre la création de cette direction à compétence nationale lors du CT de la branche en décembre 2014, entend, avec ces élections poursuivre et rassembler les commerciaux, les assistant-e-s pour le maintien de l'emploi, les conditions de travail et le droit à la déconnexion.

Les clés de la discrimination

Nous alertons, depuis le lancement du projet « les clés de la réussite du DET », sur le fait que ce projet est destructeur d'emplois et facteur de risques psychosociaux.

Cela se vérifie malheureusement aujourd'hui !

Pour les cadres, le jeu des chaises musicales tourne à plein régime et les pressions sont de plus en plus nombreuses !

Dans tous les territoires, la colère gronde !

Le recrutement des futurs Directeurs de Secteur et de l'ensemble des cadres doit se faire sur les compétences et, pour la CGT, la qualification fait partie intégrante des compétences, et non sur des critères discriminatoires comme l'âge, par exemple.

La Poste se doit d'ouvrir enfin de réelles perspectives de carrière pour l'ensemble de la filière cadres.

Branche Télécoms

Combes Primé

Michel Combes, qui défraye la chronique avec son indécente prime de départ d'Alcatel-Lucent, n'est pas un inconnu chez Orange puisqu'il y fut directeur financier à l'époque du plan NEXT (moins 15000 emplois et une vague de suicides dont chacun se souvient).

Il a de la suite dans les idées puisqu'il a redressé le cours de l'action Alcatel Lucent en fermant 4 sites et en supprimant 10 000 emplois pendant que ce groupe recevait de l'Etat des centaines de millions d'euros au titre du CICE.

Ce mode de gouvernance des entreprises incite leurs dirigeants à une vision à court-terme avec une absence de contrôle sur l'utilisation des aides de l'Etat et une rémunération des dirigeants liée au cours de l'action.

Il est urgent de prendre des mesures législatives pour mettre fin à ces dérives.

Droit à la déconnexion labélisé CGT

Un article publié sur le site intranet d'Orange cet été, traite de la question de la déconnexion pendant les congés.

Si l'approche paraît limitée, se déconnecter est toutefois présenté comme « un nouveau luxe pour certains » et l'auteur y souligne que « l'entreprise a un rôle à jouer pour encadrer l'utilisation des nouvelles technologies ».

La campagne de l'UGICT-CGT pour le droit à la déconnexion est décidément de pleine actualité. Les cadres doivent pouvoir maîtriser leur temps et leur charge de travail et concilier vie privée et professionnelle.

Une exigence indissociable d'une réduction du temps de travail à 32 heures créatrice d'emplois comme le revendique la CGT.

Signer la pétition : bit.ly/deconnexion

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Syndicalistes... pas voyous !

Briser les mouvements sociaux, créer des peurs, démanteler les Bourses du travail... la répression syndicale reste un des moyens pour freiner le développement du syndicalisme.

Ainsi, certains militants de la CGT, de par leur engagement, sont traités comme des délinquants, entraînés devant les tribunaux avec des sanctions pénales qui n'ont rien à voir avec la réalité du fait syndical !

Leur carrière et leur vie sont souvent bouleversées...

Pour la CGT, porter atteinte à un militant syndical, c'est porter atteinte à toute la CGT !

C'est pourquoi, la CGT a décidé d'une journée d'actions le 23 Septembre prochain pour dire stop à la montée, sous toutes ses formes, de la discrimination syndicale.

Emploi

Chiffres du chômage ou changement de politique ?

Manuel Valls a annoncé vouloir poursuivre ses réformes.

Cette politique inefficace sur le chômage, fait grossir le nombre de demandeurs d'emploi supplémentaires, +630 000 depuis 2012 et les chiffres de Juillet n'échappent pas à cette tendance.

Jusqu'où faudra-t-il aller pour comprendre que le pacte de responsabilité n'a pas créé d'emploi, mais a permis de battre le record de distribution de dividendes aux actionnaires.

L'inversion de la courbe du chômage passera par une autre politique.

Ce n'est pas en contrôlant et radiant les demandeurs d'emploi, que la reprise économique se fera !

Pour soutenir nos propositions, mobilisons-nous le 8 octobre.

Le Thé gagnant

La lutte opposant les ex-FRALIB au géant UNILEVER s'est soldée par une victoire sans appel des salariés maintenant constitués en SCOP-TI. Il a fallu 1336 jours de combat pour concrétiser la reprise de l'usine de Gémenos pourtant rentable qu'Unilever voulait délocaliser en Pologne pour augmenter encore ses bénéfices.

1336 ; C'est la marque sous laquelle est commercialisée ces thés issus de l'agriculture biologique.

Philippe Martinez, Secrétaire Général de la CGT a donné le coup d'envoi de la production, et a rappelé qu'une usine pouvait tourner sans actionnaires et surtout créer des emplois pérennes.

Grâce à leur combativité et à la CGT, les ex-FRALIB ont démontré que l'on pouvait se battre contre la finance et opposer le salariat à l'actionariat.

International

Il n'y a pas d'immigration heureuse !

Les gouvernements occidentaux sont les premiers responsables de la crise migratoire sans précédents 292 000 réfugiés et plus de 3000 morts depuis le début de l'année, par leur politique de soutien apporté aux mouvements réactionnaires, voire obscurantistes des pays en guerre du Moyen Orient (Afghanistan, Irak, Lybie, Syrie, Erythrée, Yémen).

Certains gouvernements se déconsidèrent en refusant d'accueillir les réfugiés qui sont des victimes.

Conformément au droit international, la CGT réclame qu'une politique européenne soit rapidement mise en place pour que les demandeurs de droit d'asile, et tous les réfugiés soient accueillis dignement dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

L'état d'urgence

Les négociations sur les retraites complémentaires, ouvertes le 17 février dernier, ont pour objectif de rétablir les équilibres financiers, ébranlés par le chômage, l'austérité salariale et le refus de mettre les revenus financiers à contribution. Cette négociation affiche deux positionnements : reculer l'âge effectif de départ en retraite, réduire le niveau des pensions et remplacer l'ARRCO-AGIRC par un régime unique supprimant ainsi le statut cadre et la Garantie Minimale de Points comme le veut le Medef ou augmenter les ressources pour financer des retraites de qualité comme le propose la CGT à travers l'égalité salariale F/H, l'alignement des taux de cotisation et l'instauration d'une cotisation strictement patronale au taux de 10%.

La prochaine négociation est prévue le 16 octobre, faisons-nous entendre pour garantir et conforter nos droits ! Signez : <http://cgt.fr/Pour-resorber-les-deficits-et.html#sp42544>

C'est la Rentrée

Médecine, toujours sélective

Dans un rapport publié aujourd'hui, la Drees révèle que parmi les étudiants inscrits pour la première fois en Première Année Commune aux Etudes de Santé en 2010-2011 et ayant validé leur premier semestre, seuls 37% ont intégré une deuxième année d'études médicales en 1-2 ans.

Même en tenant compte des possibilités de redoublement, 63% des inscrits en première année commune aux études de santé n'accèdent pas, au bout de deux ans, à l'année supérieure de formation d'une des quatre professions médicales (médecine, pharmacie, odontologie et sage-femme).

Parmi ceux qui ont poursuivi en deuxième année, 22% ont choisi des études de médecine, 9% de pharmacie, 3% d'odontologie, ou encore de maïeutique pour les 3% restants. Alors que la situation de la pratique de la médecine se dégrade et qu'une pénurie généralisée se profile, l'accès aux études de médecine se révèle toujours aussi dramatiquement sélective.

Une réforme du collège idéologique !

La création du collège unique et la « massification » de l'enseignement n'ont pas permis de sortir de la reproduction sociale, malgré les efforts des personnels y travaillant. Pire, laissé à l'abandon depuis des années, il a contribué à augmenter les inégalités sociales et scolaires...

Malgré la réussite des journées de grève du printemps et le fort mécontentement des personnels, le Ministère persiste dans sa stratégie de passage en force et prévoit « un plan de formation » qui s'apparente à un formatage idéologique. La réussite de la grève du 17 septembre est essentielle pour obtenir le retrait de cette réforme au « plan com' » bien huilé, mais sans moyens et au service d'une idéologie libérale de plus en plus inégalitaire.

Égalité

L'égalité dans les écoles d'ingénieur

Selon un rapport du Contrôle Général Economique et Financier, les 59 écoles publiques d'ingénieurs connaissent une diversité très limitée selon le sexe ou les origines sociales de leurs étudiants. 30,3%.

C'est le pourcentage d'élèves de sexe féminin en moyenne. Si l'on compte 65% de filles dans les écoles de sciences du vivant et chimique, les chiffres sont inversés dans les établissements à forte composante d'ingénierie mécanique.

Les écoles offrant des formations diversifiées se situent elles à des taux intermédiaires (35% pour les Instituts Nationaux des sciences appliquées).

Le taux d'enfants de parents ouvriers et employés est de 13% seulement. Le rapport préconise l'élargissement des classes préparatoires, et suggère d'accorder plus d'importance à l'admission par dossier afin de diversifier les recrutements.